

# INVITATION PRESSE

Novembre 2015



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Lyon • Rhône

## CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE

58, avenue Maréchal Foch  
69453 Lyon - Cedex 06  
04 72 43 43 00  
04 72 43 43 01  
[www.cma-lyon.fr](http://www.cma-lyon.fr)

Suivez l'actualité de la CMA sur



Un accueil presse  
vous est réservé  
à 18h30 pour  
évoquer l'actualité  
de la formation et  
de l'apprentissage

### → CONTACT ORGANISATION

**Lucien BOICHÉ**  
Formation Professionnelle

Tél. : 04 72 43 43 07  
Fax : 04 72 43 43 30  
[l.boiché@cma-lyon.fr](mailto:l.boiché@cma-lyon.fr)

### → CONTACT PRESSE

**Mélissa TRITTO**  
Chargée de communication

Tél. : 04 72 43 43 65  
Fax : 04 72 43 43 01  
[m.tritto@cma-lyon.fr](mailto:m.tritto@cma-lyon.fr)

**Gérard Cormorèche,**  
Président du Crédit Mutuel du Sud-Est  
et

**Alain Audouard**  
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

ont le plaisir de vous convier à

## LA SOIRÉE DES TALENTS DE L'ARTISANAT

le lundi 16 novembre à 19h

à la **SEPR**

(46 rue Professeur Rochaix - Lyon 3<sup>ème</sup>)

Vous assisterez lors de cette soirée, à la mise à l'honneur d'artisans en formation.

### ■ Remise des prix du concours Artiz'clip

Les lauréats de la 2<sup>ème</sup> édition du concours Artiz'Clip seront récompensés. Ce concours, organisé par le Crédit Mutuel Sud Est, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône s'adresse exclusivement aux sections d'apprentis de l'Artisanat. L'objectif pour eux est de promouvoir leur métier par le biais d'un à trois clips vidéo d'une minute maximum.

Cette année, 9 classes ont participé au concours et ont produit 18 vidéos. Ces vidéos ont été visionnées et notées par un jury.

Quatre prix allant de 500 € à 2 000 € seront versés aux 4 classes ayant obtenues les meilleures notes. Ces prix serviront à financer une visite ou un voyage organisé par la classe.

### ■ Remise des titres de l'Artisanat

Alain Audouard, Président de la CMA du Rhône, remettra les diplômes du Brevet de Maîtrise (BM), d'Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA), du Certificat Technique des Métiers (CTM) et du Brevet Technique des Métiers (BTM) aux artisans nouvellement titulaires.

#### → BREVET DE MAITRISE

Le BM est un titre national, qui sanctionne une double qualification : celle de professionnels hautement qualifiés dans son métier ou celle de chefs d'entreprises artisanales. Ce BM atteste à son titulaire l'aptitude à diriger une entreprise et à former des apprentis ainsi que la qualité technique de la prestation. Il permet d'obtenir le titre de Maître Artisan.

#### → DIPLÔME D'ASSISTANT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE

Le diplôme d'ADEA est une formation qualifiante sur mesure pour les conjoint(e)s et assistant(e)s des chefs d'entreprise. L'objectif, est d'être plus performant dans la gestion administrative, maîtriser la comptabilité et la gestion, communiquer efficacement et participer au développement de l'entreprise.

#### → CERTIFICAT TECHNIQUE DES MÉTIERS

Le CTM est un titre national technique qui reconnaît la fonction de technicien de production. Il permet d'acquérir les connaissances de base nécessaires non seulement à la bonne réalisation des activités professionnelles mais aussi à l'évolution future du salarié dans l'entreprise.

#### → BREVET TECHNIQUE DES MÉTIERS

Le BTM est un titre national technique qui sanctionne une haute qualification professionnelle dans un métier garantissant une production de qualité. Il atteste également l'aptitude de son titulaire à organiser, gérer, commercialiser la gamme de fabrication ou de services dans le métier considéré ainsi que son aptitude à encadrer une équipe.